



Interpellation de Monsieur Fabrice Dreze : Canicule et Meuse, actions de sensibilisation aux dangers de la baignade

Nous sommes le jeudi 15 juin 2023, il fait chaud et les liégeois se pressent dans les parcs à la recherche d'ombre et de fraîcheur. Malheureusement les plans d'eau extérieurs sont loin de notre Ville.

En me rendant au Parc de la Boverie, j'observe des jeunes sur les bords de la passerelle, se mettant au défi de sauter du pont... Il faut préciser qu'une bouteille d'alcool les accompagnait.

Acte pas méchant, acte non réfléchi, je tente de parlementer avec eux, trois ou quatre comprennent le message d'éventuelle mise en danger, une autre saute devant mes yeux après le passage d'une péniche.

Les dangers sont pourtant importants : le risque de remous, le risque d'être happé par les hélices d'un bateau, le risque de choc thermique. Il est aussi bon de rappeler que la Meuse comporte des tourbillons qui peuvent engloutir une personne.

J'en profite par ailleurs pour saluer l'acte héroïque (qui a été rappelé par la presse) de Nadir qui a sauvé une dame de la noyade à Bressoux.

Monsieur le Bourgmestre voici mes questions :

- Tout d'abord, pourriez-vous faire le point sur la législation en vigueur tant au niveau wallon (qui autorise la baignade à certains endroits) qu'au niveau de la Ville de Liège ?
- Les services de police ne pourraient-ils pas « patrouiller » un peu plus lors des canicules près des points susceptibles d'accueillir des nageurs afin de faire de la prévention ?
- Enfin, le SPW appose parfois des bouées sur quelques berges. Ne faudrait-il pas en prévoir dans des endroits problématiques par nos concitoyens ainsi que des panneaux d'interdiction de sauter d'un pont ?

Fabrice Dreze
Conseiller communal MR Pour Liège